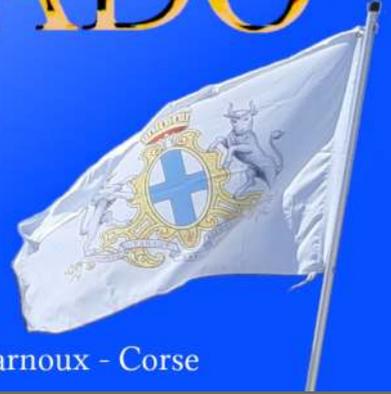




L'ACAMPADO

*"Soyez toujours prêts à témoigner
de l'Espérance qui est en vous."
(1Pet 3.15)*

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X
Prieuré Saint Ferréol - Marseille - Aix - Alleins - Carnoux - Corse



LES ÉVANGILES DE L'AVENT

~ M. l'abbé Xavier Beauvais ~

Les Évangiles de l'Avent nous conduisent dans un désert situé entre les monts de Judée, le Jourdain et la Mer Morte. Ils nous y font entendre la voix du Précurseur Jean-Baptiste, l'homme du désert. *« Qu'est-ce que le désert sinon le vide, écrivait E. Hello. Ceux-là sont remplis par la plénitude qui font le vide en eux et qui deviennent eux-mêmes des déserts. Dans le monde visible c'est le vide qui attire les masses. Le désert mène à Jérusalem. Saint Jean-Baptiste est allé au désert extérieur comme au désert intérieur. Il s'est absenté de lui-même et du monde pour entendre la parole et pour devenir la voix. Pour nous indiquer où retentit la parole de vérité, il s'est appelé la voix de celui qui crie dans le désert. Jean, l'homme du désert, prépara la route à Celui qui devait tirer à Lui toutes les choses.*

La croix, placée hors de la ville, entre le ciel et la terre, est le désert par excellence. C'est pourquoi le crucifix est devenu la proie universelle, la pâture divine des aigles, race royale qui dévore et aussi leur rendez-vous.

Et Dom Guillerand ajoute :

« 30 ans de silence et de solitude. 30 ans d'union divine, de lumière incessamment et inexprimablement croissantes, d'énergies qui s'accumulent, d'une force surhumaine qui grandit. »

Les évangélistes ont dit peu de mots de ces années ; ils s'accordent sur ce silence, ils le traduisent en disant ce qui surgira à l'heure de Dieu.

Ce qui en surgit quand l'Esprit qui l'a arraché à sa famille et au monde, l'arrache à son désert, c'est une voix. Tout le reste semble avoir disparu, ne compte plus. Jean est la voix du désert, la voix éclatante dans le silence de tout le créé. Il n'est plus. Les choses ne sont plus. Tout est mort en lui et par lui. Seul, l'Esprit demeure et parle. Il parle de Dieu. Il ne parle que de Dieu et il parle de Dieu à des hommes, à un monde qui s'en est détourné. Il doit le retourner ce monde, il doit lui dire ce qu'il a à faire pour se remettre en face de Lui et Le retrouver.

INTENTION DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE



Que l'Enfant-Jésus suscite
de nombreuses vocations

Êtes-vous le Christ, êtes-vous Élie ? Saint Jean-Baptiste répond toujours "non, non, je ne suis pas". Enfin, obligé de dire son nom d'une façon quelconque, il déclare être une voix. Il ne déclare pas même être la voix qui crie, mais la voix de Celui qui crie. Il est la voix d'un autre.

Il est la voix de Celui qui est la parole. Saint Jean parle avant Jésus-Christ. Le Précurseur déclare qu'il doit diminuer et que Jésus doit grandir. Puis il disparaît. Ainsi quand la vérité a éclairé l'esprit, le son de la voix se dissipe dans l'air. »

Qu'y avait-il dans ce désert ?

Des bêtes sauvages, des serpents, des roseaux agités par le vent, de la stérilité, une sorte de funèbre tranquillité. Or le désert est l'image de l'âme pécheresse

« Mon âme est devant vous Ô mon Dieu, disait le psalmiste, comme une terre sans eau. J'ai paru devant vous dans une terre déserte, sans route et desséchée. »

L'âme pécheresse est un désert et il y a en elle les cinq choses que l'Évangile signale dans le désert de Judée : examinons-les pour nous défendre contre elles.

C'est au milieu des **bêtes sauvages** que Saint Jean-Baptiste se prépara à sa mission. Elles symbolisent les passions qui peuplent le fond de notre nature et y errent en liberté tant que la grâce du Christ ne les a pas assagies,

enchaînées, domptées. Les passions mauvaises sont, en nous, ce que nous avons de commun avec les animaux. Renards, loups, chacals, lions, pourceaux, n'y a-t-il pas quelque chose de ces animaux dans la sensualité, la méchanceté, la jalousie, la gourmandise ou la luxure ?

Des bêtes... mais des bêtes sauvages qui s'opposent aux animaux domestiques soumis et dociles. A l'état de nature, les passions évoluent en liberté, elles cèdent à leurs caprices, à leurs appétits, toujours en chasse parce que toujours affamées, et ne cessant de rugir, de grogner, elles réclament leur proie. Si vous écoutez au fond de vous-même, vous les entendrez. Fussent-elles même en repos, leur repos n'est jamais totalement silencieux.

Combien restent capables des pires chutes ?

Au désert, il y a des **serpents**, tantôt allongés sur le sable brûlant, tantôt rampant dans les broussailles sèches et les pierrailles. Ces serpents symbolisent tout ce qui grouille en nous de mystérieux, d'inquiétant, de sournois : mauvais désirs, instincts sensuels, curiosités malsaines, affections suspectes, roublardises intéressées qui cherchent à venir au jour par un glissement continu dans les replis secrets de la conscience.

« Pourquoi ne fais-tu pas ceci ou cela ? De quoi as-tu peur ? »

C'est toujours le serpent du Paradis terrestre qui nous tente en cherchant la complicité de nos instincts.

Au désert, il y avait des **roseaux agités par le vent**. Ils poussaient sur les bords du Jourdain, levant et baissant leur tête mobile au gré de chaque souffle. Ces roseaux ne symbolisent-ils pas tout ce peuple de pensées frivoles qui occupent tant de têtes ? Parlez à ces têtes du relèvement spirituel de la France, de la rechristianisation des âmes, de l'éducation des enfants, de l'évangélisation des infidèles, elles ne s'y arrêtent pas, elles préfèrent bavarder sur le réchauffement climatique, le développement durable, la vaccination obligatoire et autres billevesées. Elles bougent sans arrêt, à la merci des courants d'opinion ; des futilités suffisent à les occuper successivement. Qui croirait à les entendre que ces inconsistants ont une âme immortelle à sauver, une destinée éternelle à préparer, de redoutables responsabilités à encourir, un compte sévère à rendre ? Leur vie morale est toute en impression sans rien de durable ni de fixe. De la volonté ? Ils n'en ont pas : ce sont les événements qui veulent pour eux. De la ténacité ? Encore moins ; leurs désirs se succèdent en se contredisant ; ce qu'ils sont aujourd'hui n'indique guère ce qu'ils seront demain. Compter sur eux ? Autant vaudrait s'appuyer sur un jonc. Ils ne sont que des roseaux.

Quant à la **stérilité**, rien ne pousse au désert, seulement de la broussaille, du sable sec et des pierres. Cette stérilité rappelle celle des âmes pécheresses. Elles ne produisent rien qui mérite d'être gardé, rien qui puisse nourrir et entraîner d'autres âmes : ni nobles idées, ni

beaux sentiments, ni actes généreux, ni dévouement désintéressé, ni religion vraie, ni authentiques vertus.

Rien et pour cause !

Demande-t-on du vin à un rocher ou cueille-t-on des figues sur des ronces ? Ils sont durs, égoïstes, mesquins, au rendement nul ; ils sont stériles comme le désert.

Enfin, le désert n'est d'ordinaire qu'une vaste, silencieuse et morne tranquillité, un contraste saisissant avec l'activité des campagnes fécondes. Le désert aime son repos inutile : qu'on le laisse se chauffer au soleil et dormir à longueur de journée. Les âmes pécheresses ont ce calme lugubre ; ni le remous du mal qu'elles ont commis, ni le regret des vertus qu'elles ne pratiquent pas, ni l'angoisse du mieux à réaliser, ni la hantise du tribunal divin qui les guette, rien de cela ne les tourmente. Y penser ? À quoi bon, c'est gênant.

Le tonnerre de la justice de Dieu tonne si loin ! Elles ne l'entendent pas. Elles restent tranquilles, non parce que sur leur bonne volonté les anges de Bethléem auraient chanté le cantique de paix, mais parce que sur leur sommeil léthargique aucune voix ne chante qui brusquement les réveillerait.

Alors l'Avent, c'est fait pour quoi ? Pour réfléchir si en nous il n'y a vraiment rien de ce qu'il y avait dans le désert de Judée. N'y a-t-il vraiment rien en nous, aucune passion de bête sauvage ? Aucun glissement suspect de serpent ? Aucune mobilité superficielle du roseau ? Ni stérilité ? Ni fausse sécurité ? Écoutez le précurseur Saint Jean-Baptiste : il est délégué de Dieu pour secouer, sans pitié, tous ceux qui dorment dans le péché, ou s'enlisent dans la médiocrité.

Préparez les voies du Seigneur. Dans la solitude de Judée, une voix s'éleva soudain, une grande voix qui mit tout le désert en émoi.

« Préparez les voies du Seigneur ; rendez droits ses sentiers ; comblez les ravins ; aplanissez les montagnes et les collines ; faites de dignes fruits de pénitence : le royaume de Dieu est proche : la hache est à la racine de l'arbre : tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera arraché. Voici l'Agneau de Dieu, voici Celui qui efface les péchés du monde. »

Ainsi parle la voix de Saint Jean-Baptiste dans le désert de notre âme pour la réveiller. Qu'aurait-elle de plus et de plus grave à nous crier ? N'est-ce pas cela que nous avons besoin d'entendre ? Qu'annonce Saint Jean-Baptiste ? Trois choses :

- le Jugement tout proche,
- le châtement encouru,
- le programme d'efforts à réaliser pour se sauver.

Il annonce le **jugement de Dieu qui approche**, la justice qui vient. Car il y a une justice, toujours en marche, et donc qui approche de plus en plus ;

moins loin aujourd'hui qu'hier ; elle avance en silence, mais sans arrêt : elle arrivera sûrement. Et elle nous atteindra tous inexorablement. Qui de nous pourrait soit hâter soit retarder son arrivée ? Que lui importent nos attitudes ? On y pense et on n'y pense pas, on y croit et on la nie, on s'en moque et on en a peur. Elle, sans se soucier de nos attitudes, s'avance d'un pas régulier.

Saint Jean-Baptiste ensuite annonce **le châtement qui viendra**. Le moyen d'y échapper, c'est la pénitence, à savoir repentir et réparation. Il n'y en a pas d'autre.

Ceux qui cherchent ailleurs, se trompent.

Enfin Saint Jean-Baptiste annonce **le programme d'efforts à réaliser au plus vite**. Il tient aussi en trois mots : rectifier, combler, niveler.

De quoi s'agit-il ? De la route de notre retour vers Dieu ; il faut qu'elle soit en parfait état. Rendre droit son tracé, combler les trous qui la rendent impraticable.

Au moral cela signifie :

- rectifier les écarts,
- ajouter ce qui manque,
- supprimer ce qui est en trop.

Les écarts, ce sont les poussées obliques des mauvais désirs, l'appel des occasions douteuses, le caprice des tentations diverses. Les creux, ce sont toutes les vertus que nous devrions pratiquer, toutes les qualités que nous devrions développer, toutes les bonnes œuvres que nous devrions faire, tous les mérites que nous devrions avoir gagnés. Les bosses, ce sont les passions démesurément

gonflées, les défauts laissés en croissance, les habitudes coupables sans cesse grossissantes. D'où le triple travail qui s'impose à nous :

- réorienter franchement notre vie dans le sens du devoir et de Dieu ;
- la dégager de toutes les excroissances mauvaises qui l'épuisent,
- l'enrichir de toutes les vertus qu'elle n'a pas encore.

Alors qui de nous – s'il est loyal – se jugera dispensé de ce triple travail ? Il nous faut porter de bons fruits, des fruits de salut.

A l'œuvre donc ! La voix qui nous crie nos maladies nous crie aussi la présence du médecin et du remède : « *Voici l'Agneau de Dieu, voici Celui qui efface les péchés du monde.* » C'est le dernier mot et le principal du message de Saint Jean-Baptiste. Le salut est là, en Jésus-Christ et rien qu'en Jésus-Christ. Il le tient en mains pour qui en veut. Avec Lui, arrivent la lumière, la force, le pardon et la vie nouvelle. À nous d'en profiter ! Les appels de Saint Jean-Baptiste ont pour but de nous réveiller, de secouer notre torpeur, notre routine, de donner une âme à notre vie et d'annoncer, à tous, l'approche du Messie. Avancez-vous donc vers Lui avec avidité et entraînez à votre suite le plus d'âmes possibles. A son contact, les bêtes sauvages se calmeront en vous, les serpents s'enfuiront, les roseaux se consolideront, ouvrez-vous à son œuvre de justice et de miséricorde, laissez-Le travailler en vous.

Avec Lui, le désert de votre âme reflurira ●

FAUT-IL CONVERTIR LES MUSULMANS

~ M. l'abbé Guillaume Gaud ~

À la question posée, en titre, plusieurs répondent :

Non ! car ce serait du prosélytisme. C'est le plus grand péché pour la position moderniste actuelle, affirmant que « *les religions ne sont au fond ni vraies ni fausses, elles sont une interprétation de l'existence humaine, dans le cadre d'un genre de vie ; elles sont une entreprise pour vivre sa vie d'homme selon certaines options* »¹. « *Il y a un risque qui refait surface — on pensait que c'était derrière nous mais il refait surface — : confondre évangélisation et prosélytisme. Non... Il ne s'agit pas de recruter de nouveaux membres pour un "club catholique", non il s'agit de faire voir Jésus : c'est Lui qui se montre à travers ma personne, à travers mon comportement* »².

Non ! car ça arrange certains qu'il y ait des divisions entre chrétiens et musulmans, notamment à l'intérieur des peuples chrétiens pour achever leur destruction.

D'une part, **l'islamo-gauchisme**³, soutenu par les anarchistes, ouvertement islamophiles et appuyant tout ce qui déstabilise "l'Ordre moral ou social". D'autre part, par **certains sionistes** : « *Cette guerre entre Edom (l'Occident) et Ichmaël (l'Islam) est nécessaire pour que l'un se tourne contre l'autre. Ce qui se passe en France, en Europe, le terrorisme, doit être la plus belle nouvelle de notre histoire juive. Enfin, les prophéties commencent à se réaliser*⁴... *Quand le QG de la chrétienté, Rome, disparaîtra — ce que veut faire l'Islam — vous paierez au centuple tout le mal que vous avez fait à Israël. Au lieu qu'on fasse nous-mêmes le travail, on envoie Ichmaël pour régler le problème. L'Islam est le balai d'Israël, sachez-le*⁵. »

Non ! car ils sont réputés inconvertissables. **C'est l'argument du passé.** Celui-ci ne conclut à rien et

ne préjuge pas de l'avenir, ni n'infirme les essais tentés dans le passé, comme saint François à Damiette devant le sultan Malek Kamel, les franciscains martyrs au Maroc, les abbayes qui traduisent le coran et se penchent sur l'étude de l'islam, Pie II écrivant au sultan Mahomet II pour l'engager à se convertir. Dès le IX^e siècle, le martyrologe d'Espagne inscrit les noms de plusieurs musulmans de souche convertis, ce qui suppose bien un apostolat : sainte Lucrèce de Cordoue, sainte Casilde de Burgos, saint Bernard, sainte Grâce, sainte Matie du diocèse de Valence... L'apostolat a bel et bien existé et n'a pas toujours été infructueux. D'autre part, nous avons affaire à un fait nouveau : d'immenses populations musulmanes plus ou moins croyantes sont désormais en Europe, peu ou prou détachées du carcan de la société islamique qui les empêche de se convertir au christianisme.

La véritable réponse à la question est donc :

Oui ! il faut faire un véritable apostolat, qui inclut le témoignage, l'exemple, la prédication, le redressement des erreurs. En effet, le Seigneur Jésus dit :

« Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi Je vous envoie... prêchez l'Évangile à toute la création... apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé... vous êtes la lumière du monde... vous êtes le sel de la terre... si vous vous aimez mutuellement, on reconnaîtra que vous êtes mes disciples. »

Jésus, sur le chemin de Damas s'adresse au futur saint Paul lui disant :

« Maintenant, je t'envoie pour leur ouvrir les yeux, afin qu'ils se convertissent des ténèbres à la lumière, et du pouvoir de Satan à Dieu ; et que par la foi qu'ils auront en moi, ils reçoivent la rémission de leurs péchés, et qu'ils aient part à l'héritage des saints. » (Ac 26, 18)

Et lui-même enseignera la nécessité de ne pas en rester à un pur témoignage de "ma propre rencontre intérieure avec le Christ Sauveur", mais à une véritable prédication de vérités révélées à défendre contre les systèmes d'erreurs :

« Prêche à temps et à contre-temps, reprends, réfute, menace, avec beaucoup de patience et le souci d'instruire » (2 Tim, 4-2)

Selon quels principes mener cet apostolat ?

Mgr Lefebvre, archevêque de Dakar, délégué apostolique pour toute l'Afrique francophone, voyait les deux défauts possibles :

« On évitera d'une part, l'étroitesse d'esprit, un traditionalisme désuet et sclérosé qui ferme les yeux aux réalités qui envahissent la jeunesse, s'enferme dans son église et se satisfait de quelques bonnes paroissiennes et de quelques enfants qui l'entourent ; et d'autre part, un esprit d'innovation qui sent l'hérésie de l'activisme. »

(Lettres pastorales et écrits, p. 53)

Aussi, il rappelle le premier principe quant à l'apostolat auprès des musulmans :

« Le principe premier de l'apostolat est que la croissance du corps mystique est une œuvre essentiellement divine. La conviction et la clairvoyance de cette vérité capitale nous évitera un défaut, hélas trop fréquent aujourd'hui, de comparer l'œuvre des ennemis de l'Église à celle de l'Église ou de l'Esprit-Saint. Ces œuvres ne se situent pas sur le même plan et n'utilisent pas les mêmes procédés, ni les mêmes moyens. L'oubli de ce principe de l'Esprit-Saint, âme et source de notre apostolat, nous pousserait à copier les adversaires de l'Église, à chercher des expédients, des moyens purement temporels. Ceci n'empêche pas que, une fois que l'apôtre est sous la dépendance de l'Esprit-Saint et de l'Église, tous les moyens doivent être mis en œuvre pour permettre à la grâce du Sauveur d'attirer les âmes. L'Église, là encore, nous guide et nous oriente, laissant cependant une certaine liberté à notre zèle inventif et ingénieux. » (Lettre de l'archevêque de Dakar à ses confrères, 17 avril 1960)

N'attendez pas des méthodes nouvelles qu'on aurait à chercher chez les sectes évangéliques ou autres. **Il faut garder la méthode globale traditionnelle de l'Église qui est universelle : la prédication intégrale de la Foi catholique, accompagnée d'une immense charité, dévouement et sens de l'accueil** ●

TÉMOIGNAGE D'UN CONVERTI

~ in Défense du Christianisme ~

« Vous avez eu tort de ne pas nous imposer⁶ votre christianisme. Si vous l'aviez fait, nous ne formerions avec vous qu'un seul peuple. Mais vous n'avez pas eu la Foi suffisante pour le faire et le mal est aujourd'hui sans remède.

« **La tiédeur nous répugne. Or aujourd'hui, l'Église catholique tait l'intégrité de la Vérité. Mais la charité impose de toujours dire la vérité, car le mal reste le mal.**

« Je ne comprends pas l'attitude de la France. Elle néglige de transmettre son précieux héritage spirituel. Beaucoup de chrétiens ne font pas leur devoir de chrétiens. L'un de mes neveux musulmans a émis cette remarque terrible : **les chrétiens possèdent la Vérité, ils ne veulent pas la partager.** Je le réaffirme : seule la religion catholique enseigne la vérité qui rend libre. »

6 Au sens de présenter clairement comme étant la seule vraie religion menant au salut éternel, non au sens de forcer à embrasser ... évidemment !

1. Père Maurier P.B., *Commentaire de la déclaration conciliaire Nostra Aetate (Unam Sanctam n° 61)*

2. Pape François, discours du 20/05/19 à l'IPME.

3. *Valeurs Actuelles*, 18/11/19, interview d'Yves Azeroual.

4. Rabbïn Touitou, vidéo "11 rabbins, la guerre entre l'Occident et l'islam"

5. Rabbïn Touitou, idem.

LA BÉATIFICATION RÉPUBLICAINE

~ Théophile ~

Le démon est le singe de Dieu... La république est le singe de l'Église.

Incapable de créer, la république copie ou vole ; elle s'attribue les bâtiments royaux et ecclésiastiques, ainsi que les rites de l'Église qu'elle singe : baptême républicain, confirmation républicaine, mariage républicain, cérémonie de funérailles républicaines, et même..., et même... la canonisation républicaine, appelée "panthéonisation". C'est l'objet de ces quelques lignes.

Dans les différentes républiques, ne sont désignés comme "grands hommes" que des personnes républicano-compatibles car hors de la république, pas de salut ; le "sang impur" ne saurait souiller le panthéon. La conversion à la république absout tout, même les fautes contre la patrie; le traître Gambetta, le putschiste en présence de l'ennemi, de 1870, l'homme aux ordres de Bismarck, est un des hôtes de l'édifice.

Si l'Église, avide d'argent, d'après ses ennemis, laisse le public accéder gratuitement à ses édifices du culte, la république fait payer une somme considérable aux dévots du Walhalla républicain (11,50 €...billet valable un an)

LE BÂTIMENT

Déjà, sous Clovis, un monastère bénédictin occupait le site de l'actuel panthéon. L'église consacrée aux Saint Apôtres prit plus tard le nom de Sainte Geneviève puisque les reliques¹ de cette sainte y étaient vénérées. Sainte Geneviève, faut-il le rappeler, est la sainte patronne de Paris qu'elle avait, à son époque, sauvé des fureurs d'Attila. Une vieille église accueillait toujours les pèlerins, lorsqu'en 1754, le roi Louis XV, atteint d'une grave maladie, réclama l'intercession de la patronne de Paris, en faisant vœu, s'il guérissait, de lui élever une église somptueuse². Les travaux de construction commencèrent en 1757 et le souverain posa la première pierre. Mais lorsque survinrent les événements de 1789, l'édifice n'était pas encore achevé, faute de moyens.

1. Celles qui se trouvaient dans la châsse conservée à l'abbaye éponyme ont été brûlées en place de Grève, le 3 décembre 1793, en exécution d'un arrêté de la Commune de Paris, du 21 novembre.

2. Louis XV tombé gravement malade à Metz obtint sa guérison grâce aux prières que les fidèles de Paris firent devant la châsse de Ste-Geneviève. Il jura en reconnaissance d'élever une basilique sur la montagne Ste-Geneviève. On choisit l'emplacement culminant de la colline, près de la porte Papale, consacrée par le pèlerinage du pape Eugène III à l'abbaye la porte

L'ORIGINE DU PANTHÉON

Le 2 avril 1791, la populace parisienne pleurait Mirabeau. Deux jours plus tard, le 4, parut ce décret:

Art. 1er. L'assemblée nationale décrète que le nouvel édifice de Sainte-Geneviève sera destiné à recevoir les cendres des grands hommes, à dater de l'époque de la liberté française (sic).

Remarquons que le mot *église*³ fut refusé à l'édifice. Bientôt, Mirabeau fut rejoint par Voltaire⁴ et Rousseau, les pères spirituels de 1789. Mais, après qu'il fut établi que Mirabeau avait reçu de l'argent de la cour, il fut dépanthéonisé et remplacé le jour même par Marat qui sera lui aussi dépanthéonisé. En 1796 les travaux reprurent pour achever, enfin, la construction de l'édifice, et en 1806, Bonaparte devenu empereur, l'ouvrit au culte catholique. Le décret confirme au bâtiment le statut d'église catholique et de sépulture des "grands hommes" :

Titre II

7. L'église de Ste-Geneviève sera terminée et rendue au culte, conformément à l'intention de son fondateur, sous l'invocation de Sainte-Geneviève, patronne de Paris.

8. Elle conservera la destination qui lui avait été donnée par l'assemblée constituante, et sera consacrée à la sépulture des grands dignitaires, des grands officiers de l'empire et de la couronne, des sénateurs, des grands officiers de la légion d'honneur, et en vertu de nos décrets spéciaux, des citoyens qui, dans la carrière des armes ou dans celle de l'administration et des lettres, auront rendu d'éminents services à la patrie ; leurs corps embaumés seront inhumés dans l'église.

9. Les tombeaux déposés au musée des monuments français, seront transportés dans cette église pour y être rangés par ordre de siècles.

10. Le chapitre métropolitain de Notre-Dame, augmenté de six membres, sera chargé de desservir l'église de Ste-Geneviève. La garde de cette église sera spécialement confiée à un archiprêtre, choisi parmi les chanoines.

11. Il y sera officié solennellement le 3 janvier, fête de Ste Geneviève, le 15 août, fête de St Napoléon et anniversaire de la conclusion du concordat ; le jour des morts et le premier dimanche de

Papale. Louis XV, posa la première pierre le 6 septembre 1764, au milieu des fouilles profondes qu'on accomplissait déjà depuis sept ans. (Journal *La Croix* du 28 mai 1885)

3. Effectivement l'édifice n'avait pas encore été consacré comme lieu de culte par les cérémonies de l'Église. Cependant, c'était bien une église qui était en cours de construction, comme l'avait voulu son fondateur.

4. En 1814, le corps de celui-ci fut extrait de son tombeau et enterré dans de la chaux vive à Bercy.

décembre, anniversaire du couronnement et de la bataille d'Austerlitz, et toutes les fois qu'il y aura lieu à des inhumations, en exécution du présent décret ; aucune autre fonction religieuse ne pourra être exercée dans ladite église qu'en vertu de notre approbation.

12. Nos ministres de l'intérieur et des cultes, sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au bulletin des lois.

Un des premiers actes des révolutionnaires de juillet 1830 fut le rétablissement du panthéon païen. Le roi tricolore s'empessa de signer cette ordonnance dès le 26 août 1830 :

Louis-Philippe, etc. Notre conseil entendu, Considérant qu'il est de la justice nationale⁵ et de l'honneur de la France que les grands hommes, qui ont bien mérité de la patrie en contribuant à son bonheur et à sa gloire reçoivent, après leur mort, un témoignage éclatant de l'estime et de la reconnaissance publique; Considérant que, pour atteindre ce but, les lois qui avaient affecté le Panthéon à une semblable destination doivent être remises en vigueur, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Le Panthéon sera rendu à sa destination primitive⁶ et légale⁷ ; l'inscription: Aux grands hommes la patrie reconnaissante, sera rétablie sur le fronton. Les restes des grands hommes qui auront bien mérité de la patrie y seront déposés.

(..) la mémoire des grands hommes. Si, plus tard, le pouvoir les a déshérités des honneurs funèbres qui leur furent décernés par la loi⁸, la patrie vient de reconquérir au prix de son sang⁹ le droit de se montrer reconnaissante, et c'est au sortir d'une révolution où les sacrifices ont été sublimes qu'elle éprouve plus profondément que jamais le besoin d'honorer les morts illustres.

Mais le 6 novembre 1851 un nouveau décret y rétablit le culte catholique :

L'ancienne église de Sainte-Geneviève est rendue au culte, CONFORMÉMENT À L'INTENTION DE SON FONDATEUR, sous l'invocation de sainte Geneviève, patronne de Paris. Il sera pris ultérieurement des mesures pour régler l'exercice permanent du culte catholique dans cette église.

L'église Sainte-Geneviève fut une église catholique voulue comme telle par Louis XV et dont la construction commença sous la monarchie. Elle fut un lieu de pèlerinage et de culte catholiques de 1806 à 1830, et de 1851 à 1885.

Elle fut subtilisée par l'État en 1885 pour y organiser un culte païen.

LA CONFISCATION

Il faut lire comment s'exprimaient les hommes d'Église et la presse catholique d'avant le second Concile du Vatican. Ils croyaient en l'Église et en son droit divin ; ils ne

craignaient pas d'affronter la république maçonnique et d'affirmer la Vérité. La comparaison avec ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui clergé et presse catholique démontre à suffisance le grand naufrage de la Sainte Église.

« En 1881, la Chambre avait déjà tenté par un vote d'enlever à Ste Geneviève son église sur une proposition de M. Raspail. Mgr Freppel fut alors, comme toujours, sur la brèche : il démontra éloquemment que l'honneur national, l'histoire et le bon sens étaient unanimes contre le projet Raspail. (...) Mais en 1881 on croyait qu'il fallait une loi : aujourd'hui il n'est plus question que d'un décret. Raspail proposait une loi : aujourd'hui Grévy se contente de signer sans bruit un décret et le tour est joué.

Au nom de la République Française, Jules Grévy expulse Dieu de l'église patronale de Sainte Geneviève. Place à l'homme qui s'appelle Hugo. Au crime de l'enterrement civil, se joint donc celui de la désaffectation d'une église consacrée au culte pour la vouer à l'impiété. (...) Dans ces fêtes maçonniques les Chambres, l'Armée, la Magistrature, l'Institut, l'Académie, etc. la nation entière figureront officiellement. Seul, le Clergé de France en sera banni. »

LA PROTESTATION DU CARDINAL ARCHEVÊQUE DE PARIS

Lettre de S. Ém. le CARDINAL GUIBERT À Monsieur le ministre de l'instruction publique et des cultes, au sujet de la désaffectation du Panthéon,

Paris, le 29 mai 1885.

Monsieur le ministre,

J'ai reçu la lettre, datée du 27 mai, par laquelle vous m'adressez une ampliation du décret du 26 mai qui enlève au culte catholique l'église de Sainte-Geneviève. Il y a quatre ans déjà, une proposition de loi ayant le même objet et émanant de l'initiative parlementaire avait été déposée à la Chambre des députés, qui la vota plus tard. Avant ce vote, j'avais écrit à l'un de vos prédécesseurs, en date du 28 février 1881, une lettre qui n'a pas été publiée jusqu'ici. La loi n'avait pas été adoptée par le Sénat, et j'estime que les conflits de l'autorité ecclésiastique avec les pouvoirs publics doivent toujours être évités, lorsque la conscience le permet.

Aujourd'hui je ne puis plus m'adresser au gouvernement pour détourner la mesure, car c'est le gouvernement qui en prend l'initiative. En 1881, une loi lui paraissait nécessaire; elle ne fut pas votée. À présent on s'en passe, et l'on y supplée par un décret. De même, quand un de vos prédécesseurs proposait son fameux article 7, il pensait que la loi seule pouvait enlever aux religieux l'usage de leurs droits de citoyens; l'article 7 rejeté, des décrets ont paru suffisants pour édicter des proscriptions jugées la veille encore illégales. Ce procédé devient donc un système devant lequel aucun droit acquis n'est plus en sûreté. Je ne crois pas que ce soit pour les gouvernements qui l'emploient un moyen de conquérir le respect et la confiance.

Vous désaffectez donc, monsieur le ministre, l'église patronale

5. Une injustice républicaine (la monarchie de juillet n'étant qu'une république couronnée).

6. Sa destination primitive était d'être une église.

7. Et le vœu de Louis XV ? Et le décret de 1806 ?

8. Un décret et non une loi, aboli par le décret (considéré comme une loi) de 1806.

9. Les grands mots... qui désignent des actes révolutionnaire contre un pouvoir légal et légitime.

de Sainte-Geneviève. Toutes les objections de droit, toutes les rectifications de fait, toutes les considérations morales qu'on peut opposer à ce décret et à l'exposé des motifs qui l'accompagne, se trouvent consignés dans ma lettre de 1881. Je vous envoie cette lettre, et je la livre à la publicité, afin que mes diocésains sachent que j'ai fait mon devoir.

Devant L'ACTE DE VIOLENCE que vous m'annoncez, je n'ai plus qu'une dernière obligation à remplir : protester de toutes les forces de mon âme attristée, de ma conscience révoltée, contre UN COUP DE FORCE accompli comme en 1830, sous la pression de l'émeute, et qui mériterait plutôt d'être appelé un acte de faiblesse, selon l'humble aveu que M. Guizot en fait dans ses mémoires.

Je proteste au nom de la vérité des faits : car vous parlez de rendre le Panthéon à sa destination primitive, quand les illettrés, ignorants de l'histoire d'hier, sont seuls à ne pas savoir que CE TEMPLE VOTIF FUT DESTINÉ PAR SON ROYAL FONDATEUR À REMPLACER L'ANTIQUÉ SANCTUAIRE DÉDIÉ DEPUIS DOUZE SIÈCLES À LA PATRONNE DE PARIS.

Je proteste au nom du droit public : car vous parlez de rendre ce monument à sa destination légale, alors qu'un autre acte, vraiment législatif, le décret de 1806, l'a restitué au culte, et n'a pu être révoqué légalement par l'ordonnance de 1830, illégale comme le récent décret et annulée vingt-deux ans après.

Je proteste au nom du Concordat : car vous portez atteinte au culte catholique, dont cette convention garantit la liberté et la publicité; au nom surtout de l'article 12, qui est ainsi conçu : « Toutes les églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales et autres non aliénées, nécessaires au culte, seront remises à la disposition des évêques. » Vous dites, monsieur le ministre, que l'État peut disposer de l'église Sainte-Geneviève, parce qu'elle n'est ni une cathédrale, ni une paroisse. Pour être d'accord avec le Concordat, il faudrait prouver en outre qu'elle n'est pas nécessaire au culte. Eh bien ! demandez à l'Église catholique si dans tous les temps et dans tous les pays elle ne juge pas nécessaire de consacrer aux grands souvenirs, à ceux surtout qui tiennent aux origines, des sanctuaires particuliers, objets de vénération et foyers de prières. Demandez au peuple de Paris s'il juge inutile à sa piété la conservation du sanctuaire de sa patronne.

Je proteste au nom de la conscience chrétienne, qui se sent outragée quand la sépulture d'un poète illustre, mais qui a refusé la prière de l'Église, sert de motif à la profanation d'un temple ; QUAND, POUR ENTERRER UN MORT ÉTRANGER À NOS CROYANCES, ON CHASSE DE SA DEMEURE SACRÉE LE DIEU QUE NOUS ADORONS.

Je proteste, le dirai-je ? au nom même de celui que vous voulez honorer, car il croyait à l'immortalité de l'âme et à Dieu ; il n'a pu vouloir que ses obsèques dégénérassent en un acte d'impiété publique. Il a connu, il a compris la majesté de nos temples, la sainteté de notre culte. Ah ! je plains son âme, qui devra souffrir quand, sur le parvis d'un sanctuaire violé, sa dépouille rencontrera les restes vénérables de celle que Paris invoquait autrefois dans sa détresse et dont on ne sait même plus respecter le tombeau.

En lisant cette protestation, ceux qui approuvent la conduite du gouvernement trouveront, sans doute, que ce sont des paroles vaines. Je reconnais que nous ne disposons d'aucun moyen pour empêcher l'exécution de vos décrets. Mais, à défaut de croyances plus hautes, l'histoire devrait apprendre aux adorateurs du fait accompli que la justice a des reprises qui, pour être tardives, ne sont pas moins redoutables. Dès à présent il n'est pas difficile de prévoir les conséquences de cette politique qui livre une à une les institutions les plus respectables, pour donner satisfaction aux exigences toujours croissantes de l'esprit de désordre.

Tout sera emporté, la fortune publique et privée, l'ordre de la rue, la sécurité des personnes. On aura sacrifié gratuitement ce qu'il fallait défendre; on ne sauvera pas ce qu'on voulait conserver.

Ce Panthéon, d'où l'on exclut Dieu et les saints pour y enterrer les grands hommes, verra d'autres obsèques encore, et de telle nature peut-être que les familles des futurs grands hommes voudront décliner l'honneur d'une pareille sépulture. Ce régime politique, qui promettait la liberté pour tous, verra de tels excès que son nom seul deviendra synonyme de tyrannie et de licence. Si c'est là ce que veulent ses amis, ils n'ont qu'à persévérer dans la voie où ils marchent depuis six ans, et dans laquelle la profanation de l'église Sainte-Geneviève leur fait faire aujourd'hui un pas décisif.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre qui répondit à cette lettre prétendit considérer que, parce qu'il recevrait un salaire de l'État, un archevêque serait un fonctionnaire obligé de se taire. Or ce n'était pas un salaire que le clergé percevait, mais une rente due à perpétuité en dédommagement des biens ecclésiastiques saisis sous la révolution, et octroyée par les révolutionnaires eux-mêmes.

Incapable de contredire les arguments incontestables et pertinents du cardinal, le ministre fit cette réponse rageuse :

Monsieur (sic)¹⁰ l'archevêque,

Vous m'avez adressé une protestation qui, dans la forme comme dans le fond, dépasse absolument votre droit. Je puis comprendre dans une certaine mesure l'émotion que vous cause la décision prise à l'égard du Panthéon, bien que la légalité n'en soit pas contestable et que l'édifice qu'elle concerne n'ait jamais été en réalité considéré comme une église nécessaire aux besoins du culte¹¹. Mais le sentiment que vous avez pu éprouver ne saurait excuser des écarts de langage aussi contraires au caractère de votre haute fonction qu'à vos devoirs envers le gouvernement et ne vous autorisait¹² à aucun degré à discuter ses actes et sa politique générale.

Une semblable attitude¹³ n'est assurément pas de nature à pacifier les rapports entre l'État et l'Église, je le regrette, pour ma part. Il vous appartient d'apprécier si vous servez utilement ainsi les intérêts que vous voulez défendre.

Recevez, monsieur (re sic) l'archevêque, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre de l'instruction publique.

L'ILLÉGALITÉ DE LA CONFISCATION DE L'ÉGLISE SAINTE GENEVIÈVE

Elle fut exposée à l'assemblée nationale par le comte Albert de Mun¹⁴ :

Messieurs,

J'ai demandé à interpellier le Gouvernement sur les décrets parus au Journal officiel d'hier, et qui ont pour objet: l'un, de soustraire au culte catholique l'église de Sainte-Geneviève; l'autre, d'ordonner que le corps de Victor Hugo y sera déposé. Je serai bref: les sentiments que j'apporte ici veulent être exposés nettement. Les décrets du 26 mai constituent, à mes yeux, UNE ILLÉGALITÉ FLAGRANTE ET UNE PROFANATION SACRILÈGE.

Ils sont à la fois une faiblesse coupable et UNE VIOLENCE QUI BLESSE AU VIF LE SENTIMENT RELIGIEUX ET NATIONAL D'UNE GRANDE PARTIE DE LA POPULATION. J'établis d'abord en quelques mots l'illégalité sur laquelle je demande au Gouvernement de s'expliquer. Le premier des deux décrets a pour objet principal d'abroger celui du 6 décembre 1851, en vertu duquel, depuis plus de trente ans, le culte catholique est célébré dans l'église de Sainte-Geneviève. Or, ce décret a force de loi comme tous ceux qui ont été rendus pendant la même période. L'article 58 de la Constitution de 1852 le déclare expressément. (..) VOUS N'AVIEZ PAS LE DROIT DE L'ABROGER PAR UN DÉCRET. VOUS ÊTES DANS L'ILLÉGALITÉ: VOTRE DÉCRET EST NUL; IL EST SANS FORCE, SANS AUTORITÉ DEVANT LES CITOYENS. POUR ABROGER UNE LOI, IL FALLAIT UNE AUTRE LOI: et vous le savez bien. Tout le monde ici le savait. Samedi dernier, quand M. Anatole de la Forge est venu demander qu'on enlevât le Panthéon au culte catholique pour y porter le corps de Victor Hugo, il n'a point eu l'idée d'inviter le Gouvernement à le faire par un décret. Il a fait une proposition de loi, et, quand M. le ministre de l'intérieur est monté à la tribune pour lui répondre, il n'a point revendiqué fièrement la prérogative du pouvoir exécutif. Il n'a point réclamé pour le Gouvernement le droit de trancher la question sous sa responsabilité; il s'est borné à demander timidement que la discussion fût ajournée pour que la famille pût être consultée. Personne, à ce moment, n'a eu la pensée qu'un décret dût suffire; personne ne l'avait jamais eue, et, à la fin de la précédente législature, quand la question de la désaffectation du Panthéon a été soulevée par M. Raspail, c'est une loi qui a été proposée, discutée et votée ici, sans que l'idée d'un décret fût jamais entrée dans la pensée d'un gouvernement qui cependant venait de s'illustrer dans la matière.

IL N'Y A PAS DE DOUTE POSSIBLE : LE DROIT EST CERTAIN. IL FALLAIT UNE LOI; MAIS, POUR AVOIR UNE LOI, IL FALLAIT UNE DISCUSSION PUBLIQUE À LA CHAMBRE ET AU SÉNAT, ET LA DISCUSSION, C'ÉTAIT LA LUMIÈRE; C'ÉTAIENT LES INTENTIONS DÉMASQUÉES; C'ÉTAIT L'ÉCLAT DES PROTESTATIONS DE LA CONSCIENCE RÉVOLTÉE : ON N'EN À PAS VOULU ! ON EN A EU PEUR.

(....) Ce n'est pas seulement par son caractère arbitraire que votre décret est contraire à la loi, c'est par les dispositions qu'il ordonne. L'article 1^{er} s'exprime ainsi: « Le Panthéon sera rendu à sa destination primitive et légale » ; et le rapport que les ministres ont adressé au Président de la République, comme préambule des décrets, explique assez que, par-là, il faut entendre : le Panthéon est soustrait au culte catholique; il est, comme on dit dans la langue barbare de la persécution moderne, laïcisé, désaffecté. Il est affecté à un nouveau service public, comme l'exprime le rapport de MM. les ministres. Et un peu plus haut, pour qu'il n'y ait pas de doute possible, ce même rapport dit, en parlant de l'ordonnance de 1830, dont le décret de 1885 reproduit à peu près les termes : « Ainsi, l'ordonnance qui précède faisait du Panthéon un lieu de sépulture non confessionnel, comme l'avait voulu l'Assemblée nationale. » Eh bien, c'est un tissu d'erreurs !

C'EST LE TRAVESTITTEMENT DE L'HISTOIRE.

UN CRIME CONTRE LES ORIGINES DE LA FRANCE

En attendant, celle qui a fait la France et Paris est sacrilègement culbutée de son autel ainsi que le vrai Dieu. Geneviève a formé et inspiré Clotilde, par qui Clovis obtint le baptême où naquit la France. Geneviève la conseillère des évêques des Gaules, que St Rémi appelait sa sœur, aida le grand évêque, dans l'œuvre de la conversion du fier Sicambre. Geneviève arracha notre pays à Attila et à la Barbarie. Geneviève ouvrit les portes de Lutèce à Clovis.

Geneviève sauva Paris du fléau des Ardents alors que la ville était presque anéantie par cette peste horrible¹⁵ ●



10. Le concordat était toujours d'application : le ministre devait écrire Monseigneur l'archevêque ou Monsieur le cardinal.

11. Si, c'était un lieu de pèlerinage.

12. Si, puisque l'Église était concernée.

13. C'est la victime qui devient le coupable.

14. Journal officiel du 29 mai 1885.

15. Éditorial du journal La Croix du 2 juin 1885.

“ INTELLIGENCE ” ARTIFICIELLE, VRAIMENT ? UN ÉCLAIRAGE INSPIRÉ PAR ST THOMAS D'AQUIN

~ Laurent Barthélémy ~

suite de l'article de l'Acampado n°175

3. LE FONCTIONNEMENT DE L'INTELLIGENCE

« Il n'est rien dans l'intelligence qui ne soit d'abord dans les sens. »¹

Le monde sensible est le point de départ de l'intelligence, mais celle-ci va bien plus loin dans la connaissance de la réalité et de la vérité, naturelles et surnaturelles. Voyons comment.

ST I^a, Q85, art 2 (extraits) : L'objet connu en acte se trouve dans celui qui connaît. Car le connu en acte est l'intelligence elle-même en acte. L'objet connu est dans l'intelligence connaissante par sa ressemblance.

ST I^a, Q86, art 1 (extraits) : Notre intelligence connaît en abstrayant l'espèce intelligible de la matière individuelle. Ce qui est connu par cette abstraction, c'est l'universel. Notre intelligence est apte par nature à connaître les espèces intelligibles en les abstrayant des images.

ST I^a, Q87, art 1 (extrait) : l'esprit se connaît lui-même, parce qu'il est immatériel.

Commentaire : L'intelligence humaine, quand elle est tournée vers les choses créées, opère par abstraction et par union de formes. C'est ainsi que l'homme connaît la réalité matérielle. Par le truchement des sens, **la forme de l'objet s'unit à celle du sujet**, sans pour autant que l'une et l'autre perdent leurs qualités. L'intellect possible reçoit les espèces intelligibles déjà abstraites par l'intellect agent qui reçoit les informations des sens; il élabore à partir de cela des concepts, des idées, des raisonnements.

11. “*Nil est in intellectu quod non sit prius in sensu*”, saint Thomas d'Aquin, *De Veritate*, Q2, a. 3, arg. 19. On attribue en général cet adage formulé par l'Aquinat, à l'école péripatéticienne. Elle constitue en effet une synthèse assez exacte de ce que dit Aristote dans les premières pages de sa *Métaphysique*, que le *De Veritate* cite d'ailleurs abondamment.

4. LE CHEMINEMENT DE L'INTELLIGENCE ET DE LA VOLONTÉ, DE LA CONNAISSANCE À L'ACTE

20^{ème} des 24 thèses thomistes : notre manière de connaître. Par les espèces intelligibles nous connaissons directement les **objets universels**. Nous atteignons les singuliers par les sens, mais aussi par l'intelligence, par un retour sur les images. Quant à la connaissance des choses spirituelles, nous nous y élevons par **l'analogie** ou l'obtenons gratuitement par révélation. Le processus semble être : connaissance confuse de la substance, connaissance confuse des accidents, connaissance distincte de la substance, connaissance distincte des accidents. On va de l'imparfait au parfait, du vague au précis, de l'indéterminé au distinct. Le sens commun centralise les impressions reçues par les différents sens : l'imagination joue le même rôle pour les images intérieures ; la mémoire conserve ces images.

15^{ème} des 24 thèses thomistes : les 3 actes de l'entendement humain sont : **appréhension** (abstraction de l'universel, de l'essence, extraits du particulier, par l'intelligence) – **jugement** (rapport de l'attribut au sujet) – **raisonnement** (passage logique des causes aux conséquences).

Appréhender

- abstraire
- connaître
- comprendre
- former des idées et des concepts
- nommer (verbaliser)
- définir

Juger

- cogiter
- comparer des concepts
- délibérer
- discerner
- énoncer une proposition

Raisonner

- induire
- déduire
- inférer
- établir des syllogismes et argumenter
- comparer
- analyser
- mesurer moralement

L'intelligence collaborant avec l'imagination (pourvoyeuse d'images, sans lesquelles l'intelligence est inopérante) procède en général comme suit, de façon à peu près séquentielle mais souvent avec des retours sur soi.

1. **Appréhender** : L'esprit, dans le concept mental qu'il s'est formé par **abstraction du sensible**, saisit par simple APPREHENSION une certaine **essence**.

L'esprit peut expliciter la nature de cette essence par un assemblage de concepts et forme ainsi la DEFINITION [réelle plus que nominale, probablement ?] : connaître (selon l'opération décrite en 3) – abstraire – comprendre – former des idées (images et concepts) – nommer (le verbe intérieur). Le nom donne accès à l'essence de la chose nommée. Définir, nommer, “verbaliser”.

2. **Juger** : L'esprit, comparant deux concepts, affirme ou nie l'un ou l'autre par le JUGEMENT. Le terme produit par cette opération est l'ENONCIATION ou PROPOSITION (sujet-verbe-complément) : cogiter – délibérer – discerner – former une opinion – établir des analogies (à ne pas confondre avec la connaissance analogique).

3. **Raisonner** : L'esprit, considérant une proposition (la mineure) dans la lumière d'une autre plus universelle (la majeure) conclut une troisième : RAISONNEMENT. Il en résulte le SYLLOGISME ou ARGUMENTATION : enchaîner des opérations logiques (hypothético-déductives) – inférer – induire – déduire – comparer – analyser – synthétiser – argumenter – établir des probabilités – éprouver selon les principes de la morale – résoudre des dilemmes.

puis interviennent la **volonté** et l'**agir** :
- décider, faire élection – prendre en compte les passions, les émotions, les vertus – vouloir-agir.

Vouloir

- intention
- délibération
- élection
- conseil
- consentement
- décider
- actes intérieurs

Agir

- mettre en œuvre la décision
- actes extérieurs
- user des choses et des êtres

Il sera intéressant tout à l'heure de voir si ce qu'on appelle “intelligence artificielle” procède de même. On verra que chez l'ange, les choses vont plus vite et sans erreur possible pour ce qui relève de la connaissance naturelle ●

(à suivre)

SAINT URSIN ET SAINT GATIEN

~ Abbé Louis-Marie Buchet ~

suite de l'article de l'Acampado n°175

LES ACTES DE SAINT URSIN

Avant de gagner pour de bon la moitié Nord des Gaules, il nous faut encore voir la délicieuse figure du jeune saint Genes, le martyr de Thiers (à côté de Clermont-Ferrand), qui aura l'avantage de relier plusieurs des *sept évêques* envoyés par saint Pierre. Avec sa mère, sainte Genesie, en fuyant la persécution en Grèce, ils avaient fini par être recueillis par saint Trophime, en Arles. Là, sur une vision qu'eut cette sainte mère, confirmée par saint Trophime qui avait eu la même, elle amena son fils à saint Sirénat, à Thiers, où il tombera bientôt sous le glaive des païens, comme le lui avait annoncé saint Sirénat. Son tombeau découvert sur une révélation du jeune martyr, au temps de saint Grégoire de Tours – c'est de lui que l'on tient cette histoire – devint un grand pèlerinage.¹

Bourges, elle, a été évangélisée, comme saint Priest le disait dans la *Vie de saint Austremoine*, par saint Ursin, dont la vie sera pour nous une clé importante de tout cet apostolat au I^{er} siècle en Gaule. En effet – l'abbé Faillon l'a démontré (II, 371) – ses Actes furent l'une des deux

sources dont s'est servi saint Grégoire de Tours : c'est là notamment qu'il puisa les noms des sept évêques (la fausse date de 250 venant, elle, d'une mauvaise lecture de la *Passion de saint Saturnin*) ; et qui dit source, dit antériorité, et par conséquent il convient de corriger saint Grégoire par ces *Actes* (II, 406...) D'ailleurs, pour notre saint Ursin, l'*Historien des Francs*, ne donne pas moins de trois versions différentes. Il est donc bien permis, de voir l'apôtre de Bourges *envoyé de Rome par les saints Apôtres* (i.e. comme le disent ces *Actes*). Cela a encore pour conséquence qu'il est compagnon des sept évêques (d'après saint Grégoire aussi) ; et il faut rejeter la version que l'archevêque de Bourges, Aimon, a fait triompher par ses grattages de manuscrits en 1031 (on se rappelle – article de mai – que saint Ursin le gênait pour faire de saint Martial l'unique qui ait droit au titre d'apôtre...) . Il fit alors un nouvel Office pour reléguer saint Ursin *au temps de saint Clément* (fin I^{er} siècle). On peut noter enfin que plusieurs *Martyrologes* auparavant s'étaient déjà laissés prendre par la fausse version de saint Grégoire.

« LÉOCADIUS ENCORE PAÏEN »

Une autre question vient se poser à propos de saint Ursin : la tradition de Bourges (et les *Actes* du saint) fait de lui le disciple saint Nathanaël (celui que loue Notre-Seigneur en Jn. I, 45), alors déjà que les auteurs ne sont pas d'accord sur l'identité de ce dernier avec l'Apôtre saint Barthélémy. Les Pères de l'Église, et particulièrement saint Augustin et saint Grégoire le Grand, s'opposent fortement à cette identité, s'appuyant sur le fait que Notre-Seigneur n'a choisi que ce qu'il y avait de plus vil selon le monde (pour confondre ce qui est sage...) et qu'il ne saurait donc avoir pris un docteur de la loi, comme l'était Nathanaël. L'antique tradition de l'Église de Bourges vient encore conforter ce sentiment... On pourrait aussi avec l'abbé Maistre distinguer en plus saint Ursin de saint Nathanaël, mais autant s'en tenir aux *Actes* du Ve siècle, qui en font un des *soixante-douze disciples*.²



Notre-Dame la Riche, Tours

Enfin, pour établir le temps où vint l'apôtre de Bourges, nous bénéficions d'une autre indication de saint Grégoire de Tours : il parle de Léocadius *encore païen*. En arrivant dans la grande cité d'Avaricum (Bourges), Dieu lui donna un tel succès (après quelques revers), que, l'écurie où ils étaient, étant devenue trop exigüe, on eut l'idée d'envoyer vers le sénateur Léocadius résidant à Lyon, pour lui demander – pour le Dieu Tout-Puissant et saint Etienne, son Martyr – une de ses demeures qu'il avait à Bourges. Et le sénateur s'exécuta (ainsi le racontent les *Actes* du saint, repris par toute la tradition ; cf. l'histoire in *A.H.* I, 381) ; il se trouva même fort honoré de pouvoir faire d'un de ses palais la demeure d'un Dieu... À son prochain passage à Bourges, il fut instruit, baptisé avec son fils Ludre, et tous deux sont honorés comme des saints par l'Église. Leurs corps reposent sous l'église de Déols (dans la banlieue Nord de Châteauroux), où ils furent visités par saint Germain de Paris... (*A.H.* I, 385 et 1066). Or, tout ceci ne saurait être arrivé au temps des persécutions de Néron, on est donc avant : au tout début de l'évangélisation !

APÔTRES DU BERRY

Peu avant d'arriver à Bourges, saint Ursin perdit son compagnon d'apostolat, saint Just, qui fut enterré là, sur les bords de l'Auron (le village porte aujourd'hui son

nom). Le Seigneur vint Lui-même encourager l'apôtre, après cette terrible épreuve, lui promettant qu'il serait avec lui. Dans la ville de Bourges, il eut d'abord un prompt succès, mais, les jalousies se réveillant chez les prêtres des idoles, il fut chassé *par ces chiens enragés* (ou bien *poursuivi avec des chiens* ?). Il alla se réfugier (dans la direction d'Issoudun) à l'endroit qui s'appelle désormais La-Chapelle-Saint-Ursin. Il attendit que l'orage passe à Bourges, puis regagna la cité (peut-être même vint-on le chercher, *cet homme qui fait tant de bien, qui guérit toute sorte de misères de l'âme et du corps*... cf. *Petits Bollandistes*, XIII, 274). C'est là que se situe l'épisode avec Léocadius, que l'historien Chaumeau, au XVI^e siècle, fait envoyer par Rome, pour s'occuper du recensement des Gaulois en vue de l'impôt. Le Père Hamon (in *Notre-Dame de France*), voit enfin saint Ursin mettre le Berry sous la protection de la Reine du Ciel à Notre-Dame de Sales ; d'où, selon

lui, au VII^e siècle, l'attachement de sainte Bertroare pour ce lieu. Enfin, le saint Pontife fut averti de sa mort prochaine, et bientôt après rendit sa belle âme à Dieu, des suites de la fièvre. Par les vicissitudes des temps, sa sépulture finit par être oubliée, et fut même recouverte par une vigne... Bien plus tard, au VI^e siècle, saint Ursin apparut lui-même par deux fois à saint Aouët, Abbé de l'abbaye qui s'était élevée à cet endroit, lui demandant de bien vouloir lui donner une digne sépulture ; ce que l'Abbé ne put accomplir que lorsque saint Germain de Paris eut la même demande céleste. L'abbaye, de Saint-Symphorien prit alors le nom de Saint-Ursin (*A.H.* I, 1065)...

Une autre bourgade du Berry peut se glorifier d'avoir reçu la foi par un disciple des Apôtres, c'est Levroux, au Nord-Ouest de Châteauroux. Elle s'appelait alors Gabatton et était une cité importante. On pense qu'elle prit le nom de *Leprosium* en raison d'un des miracles que saint Silvain fit par l'intermédiaire de saint Martin (*A.H.* I, 1034) ; et par la suite, on ne compte plus les lépreux qui y reçurent la santé ! L'Apôtre des Gaules y venait en effet en pèlerinage chaque année, et plusieurs manuscrits rapportent comment une année il rendit la voix aux coqs de la cité : ils l'avaient perdue, est-il dit, par l'ordre de saint Silvain, en punition des habitants... (col. 1030). Enfin, aux côtés de ce saint on voit saint Silvestre, et l'aimable figure de la vierge sainte Rhodène, qui alla jusqu'à se défigurer pour

échapper à un prétendant païen... On a pris parfois saint Silvain pour saint Amadour (et Zachée), mais beaucoup plus vraisemblablement il dut être un compagnon de saint Ursin (abbé Maistre) ; quant aux saints Marcel et Anastase (martyrs à Argenton-sur-Creuse), ils sont bien du III^e siècle, et non du I^{er} (*Bol.* VII, 511).

LE SACERDOCE ÉTEINT...

Le sacerdoce s'était éteint dans beaucoup de villes des Gaules, dit saint Grégoire de Tours ; et de citer, Bourges, et... sa propre ville épiscopale, Tours (Faillon II, 378). Il ajoute, que beaucoup de villes aussi n'ont pu connaître leur saint Fondateur que par une révélation. Or, pour ces choses, l'*Historien des Francs* sait de quoi il parle, car elles étaient notoires de son temps. Pour ce qui est de la ville de Tours et de saint Gatien, son apôtre au I^{er} siècle et l'un des *sept évêques envoyés par saint Pierre*, saint Grégoire rapporte qu'il demanda lui-même à saint Martin (*une voix sortit du tombeau*) de transférer son corps avec honneur *dans la grande église* (qui devait être à cette époque, précise l'abbé Dupuy, celle de Saint-Lidoire, élevée justement dans le cimetière des pauvres, où reposait saint Gatien).³ Or, comment imaginer qu'on ait pu perdre ce corps du Pontife, si on n'avait été que soixante-dix ans après sa mort ?... C'est donc qu'il s'était écoulé beaucoup plus de temps depuis saint Gatien : la tradition dit, plus de deux cents ans. Par ce premier fait, nous apprenons que saint Grégoire de Tours ne savait pas précisément quand avait vécu, même le fondateur de sa propre Église.⁴ D'ailleurs, comment expliquer que cet auteur s'appuie nommément sur la *Passion de saint Saturnin* (de Toulouse), et jamais sur des *Actes de saint Gatien*, sinon que tout simplement il ne possédait pas de tels *Actes* ? Enfin, les auteurs eux-mêmes qui ont basé tout leur système sur le seul saint Grégoire de Tours, sont forcés de reconnaître qu'il ne situe ses prédécesseurs que par rapport à saint Martin, mais jamais en comptant à partir de saint Gatien : là encore, il ignore à peu près totalement le temps où il vécut. (et pourtant à certains endroits de ses œuvres, il le fait bien venir avec ceux qui sont envoyés par les Apôtres !...)

Un fait significatif va encore confirmer la tradition ; et certains grands historiens y voient même quasiment la preuve de l'apostolat des Gaules au I^{er} siècle... Dans sa *Vie de saint Martin* (la première, écrite par un de ses compagnons) saint Sulpice-Sévère, raconte comment il mit fin à une superstition du peuple : il y avait à Tours un autel sur la tombe d'un brigand, que **les évêques prédécesseurs de saint Martin**, dit Sulpice, lui avaient élevé, comme si c'était un martyr. On se rappelle que les païens aimaient à salir les chrétiens en les martyrisant au milieu des pires

scélérats, et dès lors on a pu assez aisément se tromper. Mais on est obligé de reconnaître que saint Gatien n'aurait pas pu commettre cette méprise, ni saint Lidoire, le prédécesseur immédiat de saint Martin ; il y a donc eu d'autres prédécesseurs, dont on ignore les noms (Rolland, p. 38).

MARMOUTIER...

Comme on l'a vu en Provence avec saint Cassien, à Tours saint Martin choisit pour fonder l'abbaye de Marmoutier le lieu sanctifié par le premier apôtre de la Touraine. Là en effet est la grotte (que la tradition dit avoir été agrandie de ses propres mains par saint Gatien), où il venait se cacher (au milieu des broussailles), et où se réunirent peu à peu les catéchumènes pour y recevoir l'enseignement, ainsi que le dimanche pour le Sacrifice. Il avait consacré ce premier oratoire à la Mère de Dieu.⁵ Bientôt son travail avait été récompensé : les esprits s'apaisèrent, et il vit notamment la conversion de deux des plus obstinés des païens, qui se firent alors les apôtres de leurs frères, leur représentant tout le bien que faisait l'apôtre, sa vie d'une vertu qui paraissait du ciel... et surtout son pouvoir sur les démons et les maladies. Peu à peu il put étendre son action au territoire de la Touraine, fondant huit églises, dont la septième (*septima*) aurait donné le village de *Sepmes*, et la huitième, *Oximae* celui d'*Huisme* (Dupuy, IX). Alors d'autres grottes se creusèrent à Marmoutier, d'hommes désireux de la même perfection...



Déols, tombeau de saint Ludre
(scènes chrétiennes sur le couvercle)

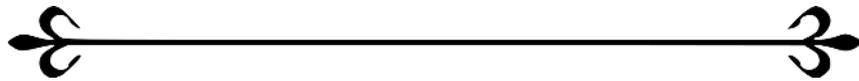
Quand approcha l'heure de la récompense, le Christ en personne vint le visiter et lui donner son Corps en viatique. Il ne tarda pas alors à tomber malade, et au bout de sept jours à rendre sa belle âme à Dieu, le 18 décembre, probablement de l'an 116 ; il était évêque depuis cinquante ans. Il fut enseveli dans le cimetière des pauvres, hors de la ville, à l'Ouest, d'où le

nom de Notre-Dame la Pauvrette (*Paupercula*) de l'église qui s'y éleva, et qui ne tarda pas à devenir *Notre-Dame-la-Riche*, pour le trésor qu'elle abritait. Au temps des Normands on emporta ces saintes reliques à l'abbaye de Maillezais (Sud-Vendée), puis jusqu'à Arras et Saint-Vaast, (p. XIV), d'où elles revinrent à Tours après la conversion des envahisseurs. L'abbé Dupuy raconte alors plusieurs des grands miracles qui illustrèrent ce tombeau. Au XIII^e siècle il fut placé dans la nouvelle cathédrale, que la dévotion des peuples ne tarda pas à faire nommer Saint-Gatien (à la place de Saint-Maurice à qui saint Martin avait une immense dévotion). Notre saint apôtre est invoqué avec succès particulièrement pour les objets perdus... Enfin, deux vierges chrétiennes durent vivre aussi dans les premiers temps ce sont sainte Maure et sainte Britte, qui se révélèrent au temps de saint Grégoire, représentant à un paysan que leur sépulcre était à toutes les intempéries... La première (qui n'est pas la

martyre du IV^e siècle : *A.H.* I, 1053-55) a donné son nom au village de Touraine qui possède leurs reliques ●

(à suivre)

1. *Annales bibliographiques* (A.H.), T. II, col. 1026...
2. On doit reconnaître que si saint Nathanaël n'est pas des Douze, il devait en être très proche, pour se retrouver avec plusieurs d'entre eux à la pêche miraculeuse de Jn. XXI.
3. Pour la vie du saint, on peut aller voir cet abbé, dans l'introduction à sa *Vie de saint Martin*, 1865.
4. Ces démonstrations sont très bien développées par l'abbé Rolland, in *Dissertation sur l'époque de l'apostolat de saint Gatien*, 1865.
5. Cette grotte est toujours là, entourée par les restes de la grande abbaye qui s'éleva par la suite ; tout proche de la ville et sur la rive opposée de la Loire.



FORCES ET FAIBLESSES DES TEMPÉRAMEMENTS ?

~ Abbé Louis-Marie Gélineau ~

suite de l'article de l'Acampado n°174

L'homme agit pour un bien qui est avant tout spirituel, le bien de la vertu. Les forces et les faiblesses humaines se mesurent donc à ce critère. Pourtant le tempérament semble appartenir à un ordre plus matériel. Voyons donc ici les conséquences morales de chacun des tempéraments.

PASSIONS ET VERTUS

Comment le tempérament est-il bon ou mauvais, dans certains de ses aspects ? Par les vertus et les vices qu'il favorise. Comment favorise-t-il des vertus ou des vices ? Parce qu'il suscite des passions qui vont faciliter ces vertus ou ces vices. Il y a donc une chaîne tempérament → passion → vertu.

En effet, on parle de passion en général pour quelque chose de subi, surtout si cela représente une certaine violence. C'est en ce sens que l'on parle de la Passion de Notre-Seigneur.

Mais on parle plus précisément des passions humaines pour cette réaction conditionnée suite à une appréhension sensible : je vois un animal féroce, une crainte physique me paralyse ; je vois un beau gâteau, un désir irrésistible m'attire. Mais tandis que l'animal n'est pas libre par rapport à ces passions, l'homme garde sa liberté. Toutefois la maîtrise des passions est un combat difficile, où la raison ne remporte pas souvent la victoire.

La vertu est précisément cette domination de

la raison sur la passion, soit en réfrénant celle-ci, lorsqu'elle est excessive, soit en l'excitant lorsqu'elle permettra la grande action, soit en la modelant pour qu'elle réponde très précisément aux besoins de la raison.

Voilà donc l'enjeu : faire servir nos passions au bien de la vertu, et les empêcher de nous entraîner dans les vices. Quel est le rôle du tempérament en cela ? Il est une sorte de disposition à certaines passions dominantes. Voyons donc à quelles passions, vertus et vices sont liés les différents tempéraments.

LE SANGUIN : JOIE ET CHARITÉ

Nous avons déjà parlé de cet attrait simple pour le bien chez le sanguin, il cherche à être bien partout où il se trouve. C'est pourquoi il est très souvent dans la joie, il la cherche comme l'air cherche à sortir d'une boîte. Ses passions de l'irascible, celles qui s'attaquent à l'obstacle, ne sont pas développées, au contraire il va droit au but avec les passions du concupiscible, celles qui cherchent à obtenir ou se réjouissent d'un bien qui plaît à la sensibilité. C'est pourquoi il est bon compagnon, et surtout rempli de charité envers son prochain. C'est donc le meilleur pour faire délicatement les remarques qui déplaisent.

Le revers de la médaille, c'est une concupiscence mal maîtrisée : la vertu de tempérance, l'ascèse, la mortification lui sont très difficiles et lui font peur.

Il est ennemi de la complication : il ne sait pas soupçonner son prochain de mauvaise intention (puisque lui-même est très simple), il ne se méfie pas, ne calcule pas son effort ou sa dépense (il aime avoir de l'argent et s'empresse tout autant à le donner). Il se soucie plus des bonnes relations avec son entourage que de ses devoirs vis-à-vis du prochain : envisager les choses du point de vue de la justice lui est difficile.

Son instinct communicatif le porte aussi à un autre défaut : la vantardise. Il enjolie volontiers pour les autres, mais aussi pour lui-même, toutefois sans calcul, plutôt par jeu, presque innocemment. La forme d'orgueil qui lui est propre est celle de l'apparence extérieure. En revanche il sera le seul capable de rire de lui-même, cela fait partie du jeu !

Une des grandes mortifications qui l'effraient : la régularité, la stabilité. Faire toujours la même chose, continuer longtemps le même travail, représente pour lui un effort surhumain. Autant il commencera avec enthousiasme, autant il se lassera rapidement. L'exemple de saint Pierre est caractéristique : grand dévouement à Notre-Seigneur mais difficulté à persévérer devant l'obstacle.

On dit que c'est le tempérament des enfants, en tout cas celui qui en possède le plus l'état d'esprit : le jeu, la joie, mais aussi et surtout la simplicité.

LE FLEGMATIQUE : APAISEMENT ET TEMPÉRANCE

Le flegmatique voit aussi la vie du côté simple, mais il n'a pas la mobilité du sanguin. Contrairement à l'air qui cherche à s'échapper vers le haut, il est associé à l'eau qui vient se reposer dans le fond du contenant qui la limite. Ses passions sont apaisées, on dirait qu'il n'en a pas. Tout du moins ce ne sont pas les passions qui le mettent en mouvement.

Il est donc très disposé à la vie de l'esprit, puisque les passions ne le distraient pas. Lorsqu'on le retrouve dans son fauteuil, c'est souvent avec un bon livre. Il est également disposé à la prière et à la vie monastique (l'obéissance ne lui est pas très difficile et il est homme d'habitudes).

Il est très mathématicien, afin de résoudre ses problèmes le plus simplement possible, sans trop de dépense. Il travaille sans bruit, économisant ses forces.

S'il a un certain attrait pour la nourriture essentielle, il n'est pas porté à l'intempérance, ni d'ailleurs à toute forme d'excès, si ce n'est celui de repos !

Très critiqué par les autres tempéraments pour sa paresse manifeste, il est pourtant très bon médiateur, bon subordonné et bon administrateur, réaliste sur le prochain (mais pas toujours optimiste). Ce qui lui donne une grande force : il apaise son entourage et fait montre d'une grande prudence en ramenant les débats au point de vue rationnel et non passionnel.

LE MÉLANCOLIQUE : TRISTESSE ET CONTEMPLATION

Pour le mélancolique, la vie est faite de difficultés, d'obstacles. Les passions de l'irascible sont donc plus développées, mais aussi la tristesse parce que le mélancolique ne vainc pas facilement l'obstacle.

Saint Thomas parle de sa constitution terreuse (l'élément qui lui correspond) qui lui fait facilement voir tout en noir. Il a cette tristesse profonde de saint Augustin, disant : « Seigneur, vous nous avez fait pour vous, et notre cœur est inquiet tant qu'il ne trouve pas son repos en vous. » Cette tristesse le porte à la contemplation, particulièrement par la compassion (aux souffrances de Notre-Seigneur, par exemple). La vertu qui découle immédiatement de cette passion est la vertu de pénitence, particulièrement la contrition. Il n'est pas nécessaire de sermonner longtemps un mélancolique pour exciter sa contrition, en général il a déjà une grande douleur de ses péchés.

Le revers de la médaille, c'est qu'il peut être porté au scrupule : la moindre peccadille ou erreur involontaire lui semble un crime. Il s'agit d'une maladie qui ne touche pas tous les mélancoliques mais qui doit être soignée par le recours à un confesseur habituel à l'avis duquel on se fie aveuglément, étant donné qu'on a perdu le jugement objectif de ses actes. Sans aller jusqu'au scrupule, le mélancolique manquera facilement de confiance en lui, ce qui n'est pas fautif, mais malheureusement aussi quelquefois de confiance en Dieu et d'espérance chrétienne. Le désespoir le guette aussi à ce niveau.

Ces passions lui donnent également un souci du détail. Il recherche la perfection sans rien négliger parce qu'il craint que l'élément négligé mette tout par terre. Son travail est donc toujours bien figolé, même s'il peut avoir des difficultés à finir parce qu'il n'est pas rapide (ennemi de la précipitation). S'il peut être perfectionniste et tatillon, il est très bon conseiller parce qu'il ne néglige rien.

En revanche il est aussi critique pour les autres que pour lui-même et ne leur fait pas facilement confiance. Mais il ne l'extériorise pas, ce qui crée un phénomène d'accumulation jusqu'à la rupture : un certain nombre de petites erreurs ont été gardées en mémoire, et un jour c'est l'explosion. Alors on ne peut rien faire car une petite erreur corrigée ne suffit pas à corriger l'impression d'ensemble, ni la deuxième, ni les suivantes ...

À l'opposé du sanguin, il est très persévérant et fidèle. Il a peu d'amis, mais ce sont de vrais amis.

LE BILIEUX : COLÈRE ET VENGEANCE

Il prend aussi la vie au sérieux. Mais les difficultés qui entravent son chemin sont plutôt un excitant qu'un déprimant pour lui. Comme le feu, il s'attache à détruire tout obstacle sans trouver de repos.

4 OU 8 TEMPÉRAMENTS ?

~ par l'abbé Gélineau ~

Quelques fervents lecteurs de *Le Senne* (*Traité de Caractérologie*), ou de ses disciples, ont pu s'étonner de notre choix d'étude de la psychologie humaine sur la base de 4 tempéraments, alors qu'il existe une classification qui en donne 8. L'approche de la psychologie humaine ne serait-elle pas plus fine avec 8 catégories ? Quel est l'intérêt de ressusciter une classification obsolète ?

Pour comprendre l'intérêt de la psychologie ancienne, il faut d'abord observer que les 8 caractères (*Le Senne* n'utilise pas le terme "tempérament", même si la chose est relativement équivalente) sont la résultante de deux états possibles de trois paramètres. Il est donc impossible de comparer une classification basée sur trois paramètres que l'on fait varier sur une échelle de 1 (absence) à 10 (forte présence), et une classification basée sur 4 humeurs dont on cherche à déterminer les principales. Autrement dit, le "sanguin" de *Le Senne* pourra devenir, ou friser le passionné s'il devient émotif, le flegmatique s'il devient secondaire, l'amorphe s'il devient non-actif. Au contraire le "sanguin" d'Hippocrate pourra se mélanger de bilieux, de flegmatique et de mélancolique selon un dosage presque propre à chaque individu. Chacun peut avoir un, deux, trois ou quatre tempéraments, dans un certain ordre, comme nous le verrons plus tard.

La classification de *Le Senne* est plus clinique qu'explicative. Les classifications anciennes, au contraire, déroutent nos esprits modernes. Elles sont difficiles à mesurer précisément, mais elles expliquent les raisons profondes de telle ou telle attitude, comme nous le voyons dans l'article de ce mois. C'est pourquoi les philosophes qui nous servent de guide (Saint Thomas d'Aquin en premier lieu) travaillent avec cet outil. Ils sont mal compris lorsqu'on essaie de les transposer en psychologie moderne, parce que le but est différent : décrire précisément ou expliquer pourquoi.

Pour conclure, il faut souligner que la conception ancienne du monde (4 éléments...) semble revenir à la mode chez les scientifiques aujourd'hui qui reconnaissent qu'on explique difficilement par la chimie dite moderne ce qu'est le feu, par exemple ! Ne nous empressons donc pas de suivre des philosophes novateurs qui prétendent changer les bases de la science !

Doué naturellement d'un grand sens de la justice, et donc de l'injustice, il se fait le pourfendeur de toutes ces injustices. C'est pourquoi il prend naturellement la place du chef, dans le sens qu'il voit très vite le bien commun et qu'il cherche à le venger. Saint Thomas dit que la colère est toujours causée par une injustice ressentie. Sa colère, qui lui est très naturelle, sert sa vertu de vindicte ou vengeance, partie de la vertu de justice qui consiste à restaurer l'ordre par la punition du coupable.

Le problème est que la colère, passion très empreinte de raison en ce sens, dépasse fréquemment les limites de la raison. Soit la colère entraîne quelqu'un qui n'a pas l'autorité voulue à une vengeance personnelle, soit la colère le fait dépasser la compensation de la faute, ou l'accomplir plus par vengeance personnelle que par justice. C'est ainsi que le bilieux peut manquer de justice, tirer la couverture à soi pour éviter de perdre la face. C'est ainsi que germent les plus grands tyrans de l'histoire.

En tous les cas il manque facilement d'humilité en ce sens qu'il a beaucoup de mal à rester à sa place. Même enfant, il n'hésite pas à contester les adultes ou à croire plus en sa solution que dans les conseils prodigués. L'obéissance lui est très difficile.

La vertu de force, pour affronter la difficulté comme pour persévérer lui est relativement facile, surtout si l'obstacle est de taille, ou plutôt à sa taille. La mortification ne lui fait pas peur, au contraire. Mais il reporte cette dureté sur les autres, manquant cruellement de compassion.

Il n'y a pas de tempérament mauvais ou bon en soi, les dispositions au bien et au mal sont très mélangées dans les tempéraments, comme nous l'avons vu. Le principal est de faire produire à notre tempérament sa vertu propre et de combattre son défaut propre ●

(à suivre)

CALENDRIER DU MOIS

à Marseille

- Dimanche 12 :** Vente d'objets de décoration fleurdelysés par Mlle de Soras, couturière, à la sortie des Messes.
- Vendredi 17 :** Spectacle de Noël de l'école Saint-Ferréol à 14h30
- Dimanche 19 :** Vente de l'Atelier des Mamans à la sortie des Messes.
- Vendredi 24 :** chant des Matines à 20h45
Veillée de Noël à 23h,
suivie de la Messe Solennelle de Minuit à St-Pie X.
- Samedi 25 :** Noël, fête d'obligation : horaires du dimanche
- Du 18/12 au 03/01/22 :** Vacances scolaires.

à Aix-en-Provence

- Jeudi 16 :** Réunion des jeunes : messe à 18h30
conférence : "Peut-on agir contre sa conscience ?" à 19h30
- Samedi 18 :** Sortie des jeunes à la forêt de Cèdres du Lubéron
départ après la messe de 8h

PROCESSION EN L'HONNEUR DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Mercredi 8 décembre, à Saint-Pie-X :

- 17h45 : *vêpres chantées*
- 18h30 : *messe solennelle*
- vers 20h : *procession jusqu'à la Vierge dorée*
- au retour : *salut du Saint-Sacrement*

Venez nombreux !

CORSE

Prieuré N-D de la Miséricorde

Lieu-dit Corociolo - 20167 AFA

Tél : 06 99 45 09 32

- Dimanche : 10h00 messe chantée
- Samedi : 11h30 messe basse

Catéchisme pour les enfants le samedi

Haute Corse

Ville di Paraso

- Dimanche : 17h00 messe

L'Acampado n° 176,

décembre 2021, prix 2 €

Editeur : L'Acampado

40, chemin de Fondacle

13012 Marseille - Tél 04 91 87 00 50

Directeur de publication :

Abbé Xavier Beauvais

Dépôt légal : 2010

maquette & impression par nos soins

Abonnement annuel :
25 € ou plus

chèque à l'ordre de
L'ACAMPADO

MARSEILLE

Église de la Mission de France - Saint-Pie X

44, rue Tapis Vert - 13001 Marseille

Tél : 04 91 91 67 16

- Dimanche : 10h30 messe chantée
19h00 messe basse
- En semaine : 18h30 messe basse

Vêpres et salut du St Sacrement le dimanche à 18h

Chapelet tous les jours à 18h et 1^{er} samedi à 17h45

Salut du TSS chaque jeudi à 17h45

Heure Sainte le 1^{er} Vendredi du mois à 17h30

Permanence en semaine de 16h00 à 18h00

Chapelle de l'Immaculée-Conception

14 bis, rue de Lodi - 13006 Marseille

Tél : 04 91 48 53 75

- Dimanche : 8h30 messe chantée
- En semaine : 7h15 messe

Permanence lundi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30

Cours de doctrine pour adultes le mardi à 19h30

Catéchisme pour adultes le samedi à 11h00

Le 1^{er} Vendredi du mois Adoration de 20h à 23h

Prieuré Saint-Ferréol & École Saint-Ferréol

40, chemin de Fondacle - 13012 Marseille

Tél. prieuré : 04 91 87 00 50 - Fax : 04 91 87 18 72

Email : 13p.marseille@fsspx.fr

Tél. école : 04 91 88 03 42

- en semaine : 7h15 messe basse
- jeudi et vendredi scolaires : 8h45
- le mardi en période scolaire : 11h30
- le vendredi en période scolaire : 11h00

Chapelet tous les jours à 18h30

Le 1^{er} Vendredi du mois Heure Sainte à 15h30

Chorale de St Pie X : répétition le mercredi à 20h

AIX-EN-PROVENCE

Chapelle de l'Immaculée-Conception

11 bis, cours Gambetta - Tél : 04 91 87 00 50

- Dimanche : 9h00 messe basse
10h30 messe chantée
- Mercredi : 18h30 messe basse
- Samedi : 8h00 messe basse
- 1^{er} Vendredi du mois messe à 18h30
- 1^{er} Samedi du mois messe à 11h00

Catéchisme pour adultes le mercredi à 19h30

Catéchisme pour les enfants le mercredi après-midi

CARNOUX-EN-PROVENCE

Oratoire Saint-Marcel

Immeuble Le Panorama - Avenue du Mail

- Dimanche : 8h30 messe basse

ALLEINS

Chapelle des Pénitents Blancs

rue Frédéric Mistral

Messes : 1^{er}, 2^e et 4^e Dimanche du mois : 18h00
(Sauf en juillet et août : pas de messe.)